

# MAIRIE DE LE CAYROL

## Procès-verbal du CONSEIL MUNICIPAL.

**Du Mardi 02 novembre 2021, à 20 heures 00**

Les délibérations prises sont affichées et consultables à l'intérieur.

**Date convocation** : 26/10/2021

**En exercice** : 10

**Exclu** : 1

**Présents**: 6 : VALERY Bernard. DURAND Thierry. TEYSSÈDRE Nathalie. LUISA-MARCELA Johnny. SABY Bernadette. GASQ Muriel.

**Absents** : 4 : LEGER Michaël. BURGUIÈRE Béatrice. ROULIES Serge. MIRABEL Gérard.

**Procuration** : 3 : LEGER à VALERY / ROULIES à DURAND / BURGUIÈRE à GASQ

**Secrétaire de séance** : GASQ Muriel

**Votants** : 9

Délibération N°39 prise pour prolongation de la durée de validité des « Bons pour un repas du 3° Age 2020 » jusqu'au 31/12/2021, pour permettre paiement de la facture du Restaurant Roulies en octobre.

Vote sur le compte rendu du conseil municipal du 28/09/2021. Le conseil approuve le compte rendu, à l'unanimité et sans observations.

- Vote du rapport CLECT 2021. Le conseil approuve le rapport CLECT 2021 tel que présenté, à l'unanimité. Ce rapport stipule que la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère engagée sur la réalisation d'un PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal), prendra en charge les frais liés à cette compétence, sans compensation sur les communes membres considérant les disparités liées aux documents d'urbanisme sur les différentes communes. (Délibération N°42)

- Décision pour la vente du Lot N°3 du Lotissement 2 du Cayrol à Monsieur MONCAN Mathieu, parcelle B1251 superficie 659 m<sup>2</sup>, prix de vente 18111,00 € TTC. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. (Délibération N°43)

- Décision pour la vente du Lot N°2 du lotissement 1 du Cayrol, à Monsieur DELATOUR Philippe, parcelle B1240, superficie 898 m<sup>2</sup>, prix de vente : 25042,00 € TTC. Le conseil donne son accord à l'unanimité. (Délibération N°44)

- Questions diverses, réunions.

M. CAZES André, d'Artis commune de Montpeyroux souhaitait acheter une petite concession à côté de celle que le maire lui a autorisé à acquérir au cimetière d'Anglars. Le maire demande l'avis du Conseil. Le conseil vote contre à l'unanimité.

M. FONTANIER de St Chély d'Aubrac, a demandé le prêt des 3 ou 4 barnums pour une campagne de dépistage du diabète portée par le Lion's Club d'Espalion en novembre. Le maire demande l'avis du Conseil sur le prêt à titre gratuit pour une opération telle que celle-là. Le conseil donne son accord pour le prêt gratuit des barnums.

M. le Maire informe le conseil qu'il devient nécessaire de faire quelques travaux à l'appartement T3 du presbytère d'Anglars occupé par Mme CHAUVET. Notamment le remplacement des vitres des fenêtres, par pose d'un double vitrage plus performant. Il faut aussi

revoir la VMC considérant le problème d'humidité constaté. Un rajout de radiateur est aussi à prévoir vu la surface de l'appartement.

M. Gérard MIRABEL avait demandé au maire la pose d'une rampe à l'escalier d'accès aux salles d'Anglars pour faciliter la montée pour les personnes âgées. Le maire demandera un devis.

Le maire informe que dans le cadre des projets au presbytère du Cayrol, la consultation des architectes est en cours, elle se termine le 16 novembre, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre sera faite par le conseil après analyse des offres et classement.

Dans les salles d'Anglars, des travaux de réfection des peintures et autres petits travaux de ventilation sont aussi à prévoir, un devis sera demandé.

Fait à Le Cayrol, le 03.11.2021.

Le Maire.